

# « Supprimons les gouverneurs »

## Olivier Maingain appelle à une nouvelle gouvernance en Wallonie

**D**éfi (ex-FDF) tiendra un congrès important, ce dimanche. Il sera consacré à l'environnement, l'énergie et la ruralité. Le discours de clôture de son président, Olivier Maingain, est assez attendu. Il le dévoile en primeur à Sudpresse : il le centrera sur un appel à une nouvelle gouvernance en Wallonie.

**ENTRETIEN**  
**Olivier Maingain**  
Président de Défi

Ironie du sort : c'est à Charleroi que ce congrès se réunira. Soit la ville d'un certain Paul Magnette, ministre-président du gouvernement wallon. Un hasard ? « C'est évidemment un lieu emblématique », reconnaît M. Maingain. « Je veux saluer le dynamisme du renouveau de cette ville sinistrée pendant de trop longues années par une gestion peu orthodoxe. Mais il faut aller beaucoup plus loin, avec un renouveau éthique de la fonction publique wallonne. »

➔ **Une nouvelle tomade éthique ?**

Je ne prône pas une mise à sac. Mais nous devons rationaliser

les structures par regroupements. Je pense aux intercommunales. Il en faut à l'avenir une par filière et par province, au lieu de jusqu'à trois aujourd'hui. C'est tellement évident que je me demande pourquoi le gouvernement wallon n'est pas plus proactif à ce propos, laissant beaucoup trop la bride sur le cou des intercommunales et des organismes d'intérêt public, les OIP.

➔ **Pourquoi, selon vous ?**

Parce que la culture politique est telle en Wallonie qu'on n'ose pas s'en prendre aux avantages et aux prébendes générés par la multitude d'institutions publiques. Je ne veux pas nuire à leur mission, mais on pourrait aisément ramener à 24 le nombre d'intercommunales, qui sont aujourd'hui 93.

**« Nous voulons défendre les mandats issus du suffrage universel »**

Même chose pour les OIP, qui ont proliféré par la volonté de

recaser des membres de cabinets ministériels ou de gens non réélus. Avec un peu de bonne volonté, on peut facilement réduire la dépense publique.

➔ **Est-ce le cas aussi pour les provinces ?**

Oui, en supprimant le poste de gouverneur. Leur rémunération représente aujourd'hui 164.178 euros par an et par personne. C'est neuf fois le salaire minimum brut ! En net, ils gagnent 7.778 euros, hors pécule de vacance et allocation de fin

d'année. On peut aisément confier leur mission aux présidents des conseils des députations permanentes. L'avantage étant aussi que, eux, ce sont des élus. Cette réforme est réalisable dans le cadre institutionnel actuel. Et c'est toute notre philosophie : défendre les mandats issus du suffrage universel.

➔ **Mais vous voulez garder les provinces ?**

Il y a un choix à faire. Soit on leur confie les missions d'une série d'intercommunales pour pouvoir à terme les supprimer. Soit on supprime les provinces au profit de communautés de communes, avec des membres

issus d'une élection directe : le citoyen choisirait quel conseiller communal irait siéger dans ces communautés urbaines et rurales. Moi, un organisme qui gère des fonds importants sans contrôle du suffrage universel, cela me pose question.

➔ **Et pour les CPAS ?**

Il faut garder les conseils de l'aide sociale, ne serait-ce que pour des raisons de confidentialité de leurs bénéficiaires. Mais on doit également, à l'avenir, pouvoir en désigner les membres au suffrage universel. Trop souvent, ils

sont choisis pour remercier de bons militants ou des non-élus. Ce n'est pas très démocratique.

➔ **Le bourgmestre non plus n'est pas directement élu...**

Non, et nous sommes également pour l'instauration de son élection directe, quitte à l'effectuer en deux tours comme en France. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR  
CHRISTIAN CARPENTIER

### Décumul des mandats

## « Augmenter les bourgmestres »

➔ **Il y a un grand absent dans vos propositions : le décumul...**

Nous y sommes favorables. Mais cela ne peut pas se faire sans une revalorisation du statut financier des mandataires locaux. La fonction de bourgmestre est terriblement exigeante, même dans les petites communes où on bénéficie de moins de soutien administratif. Si on revalorise leurs traitements, on peut mettre fin au cumul des fonctions, aux mandants dérivés. Ou les rendre gratuits. Vous verrez que cela assainira vite le paysage politique.

➔ **Il y a des abus ?**

Il ne faut pas se le cacher : certains créent des structures paracommunales juste pour avoir droit à des jetons de présence, des frais de représentation. Mais on a un furieux paradoxe : un bourgmestre gagne parfois moins que des fonctionnaires de sa commune ! Nous sommes aussi favorables à la diminution du nombre d'échevins.

➔ **Faut-il aussi interdire le cumul avec des fonctions privées ?**

Non. Il ne faut pas interdire de garder un lien avec une vie professionnelle. Sinon, on devient

des pros de la politique à la merci du parti, qui doit vous trouver un mandat caché pour vous aider à continuer à vivre. Il ne faut pas culpabiliser les élus, mais les amener vers la transparence, la clarté et l'honnêteté.

➔ **L'affaire De Decker n'a-t-elle pas démontré un problème ?**

Elle a montré qu'il est possible qu'il ait accepté, dans le cadre de son métier d'avocat, des missions entrant en conflit avec sa mission de parlementaire. Il va falloir fixer des règles. Mais on est là sur le plan de l'éthique.

➔ **Ecolo propose de limiter à 100 % de l'indemnité de député toutes les autres fonctions exercées. Vous êtes pour ?**

Non. Je suis pour un mandat clairement rémunéré. Ce qui est honteux, ce sont les rémunérations cachées au public.

➔ **Député, ce n'est pas un temps plein ?**

Si, bien entendu. Et quand on fait autre chose sur le côté, on s'inflige des horaires épouvantables, on a des vies folles. Mais c'est un choix. Je suis dans le cas. Je l'assume.

PROPOS RECUEILLIS PAR CH. C.

## « On crée un brouillard de suspicion généralisée »

**> Francis Delperée présente-t-il toutes les garanties d'indépendance voulues pour présider la commission d'enquête sur le kazakhgate ?**

« Très franchement, je suis fatigué de ce climat de suspicion et d'opprobre jetés sans preuve ! Je déteste ça ! Il aura assez de rigueur pour s'écarter de son rôle si un risque de conflit se présente. Mais dire qu'il serait un protecteur d'Armand De Decker simplement parce que, comme lui, il a été décoré de l'Ordre de Malte, c'est un peu court... »

**> Il a aussi signé la loi de régularisation dans l'affaire Chodiev...**

« D'accord. Mais ceux qui

*l'ont fait connaissaient-ils le contexte caché qui a conduit à l'adoption de cette loi ? Moi, je l'ai votée et je n'ai jamais eu d'information sur un quelconque lien que cela aurait pu avoir avec le cas de M. Chodiev... »*

**> Mais sa présidence ne jette-t-elle pas d'emblée la suspicion sur cette commission ?**

« Je crois surtout que certains sont peut-être occupés à créer un grand brouillard de suspicion généralisée pour empêcher cette commission d'identifier les vraies responsabilités dans cette affaire, avec des réalités bien plus sordides... »

PROPOS RECUEILLIS PAR CH. C.